DÉCLARATION

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Dont l'impression & l'envoi ont été ordonnés dans les quatre-vingt-trois Départemens.



A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
1791.

Diplomatie, n°. 10.



DÉCLARATION

DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Dont l'impreſſion & l'envoi ont été ordonnés dans les quatre vingt-trois Départemens.

A L'INSTANT où pour la première fois, depuis le jour de ſa liberté, le peuple françois peut ſe voir réduit à la néceſſité d'exercer le droit terrible de la guerre, ſes repréſentans doivent à l'Europe, à l'humanité entière, le compte des motifs qui ont déterminé les réſolutions de la France, l'expoſition des principes qui dirigeront ſa conduite.

« *La nation françoiſe renonce à entreprendre aucune* » *guerre, dans la vue de faire des conquêtes, & n'em-*

» *ploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.* Tel est le texte de la Constitution. Tel est le vœu sacré par lequel nous avons lié notre bonheur au bonheur de tous les peuples : & nous y serons fidèles.

Mais, qui pourroit regarder encore comme un territoire ami, celui où il existe une armée qui n'attend pour attaquer, que l'espérance du succès ? Et n'est-ce pas nous avoir déclaré la guerre, que de prêter volontairement ses places, non-seulement à des ennemis qui nous l'auroient déclarée, mais à des conspirateurs qui l'ont commencée depuis long-temps. Tout impose donc aux pouvoirs établis par la Constitution, pour le maintien de la paix & de la sûreté, la loi impérieuse d'employer la force contre les rebelles qui, du sein d'une terre étrangère, menacent de déchirer leur patrie.

Les droits des nations offensés; la dignité du Peuple François outragée ; l'abus criminel du nom du roi, que des imposteurs font servir de voile à leurs projets désastreux; la défiance que ces bruits sinistres entretiennent dans toutes les parties de l'Empire; les obstacles que cette défiance oppose à l'exécution des lois & au rétablissement du crédit; les moyens de corruption employés pour égarer, pour séduire les citoyens; les inquiétudes qui agitent les habitans des frontières ; les maux auxquels les tentatives les plus vaines, les plus promptement repoussées pourroient les exposer; les outrages toujours impunis qu'ils ont éprouvés sur des terres où les François révoltés trouvent un asyle ; la nécessité de ne pas laisser aux rebelles le temps d'achever leurs préparatifs, & de susciter à leur patrie des ennemis plus dangereux :

Tels sont nos motifs. Jamais il n'en a existé de plus justes, de plus pressans; & dans le tableau que nous en présentons ici, nous avons plutôt atténué

qu'exagéré nos injures ; nous n'avons pas besoin de soulever l'indignation des citoyens, pour enflammer leur courage.

Cependant la Nation Française ne cessera pas de voir un Peuple ami dans les habitans des pays occupés par les rebelles, & gouvernés par des princes qui les protégent. Les citoyens paisibles, dont ses armées couvriront le territoire, ne seront point des ennemis pour elle; ils ne seront pas même ses sujets. La force publique, dont elle deviendra momentanément dépositaire, ne sera employée que pour assurer leur tranquillité & maintenir leurs lois. Fière d'avoir reconquis les droits de la nature, elle ne les outragera point dans les autres hommes. Jalouse de son indépendance, résolue à s'ensevelir sous ses ruines plutôt que de souffrir qu'on osât lui dicter des lois, ou même garantir les siennes, elle ne portera point atteinte à l'indépendance des autres Nations. Ses soldats se conduiront sur une terre étrangère, comme ils se conduiroient sur celle de leur patrie, s'ils étoient forcés d'y combattre; les maux involontaires que ses troupes auroient fait éprouver aux citoyens seront réparés.

L'asyle qu'elle ouvre aux étrangers ne sera point fermé aux habitans des contrées dont les princes l'auront forcée à les attaquer; & ils trouveront, dans son sein, un refuge assuré. Fidèle aux engagemens pris en son nom, elle se hâtera de les remplir avec une généreuse exactitude. Mais aucun danger ne pourra lui faire oublier que le sol de la France appartient tout entier à la Liberté, & que la loi de l'Egalité y doit être universelle. Elle présentera au monde le spectacle nouveau d'une Nation vraiment libre, soumise aux règles de la justice, au milieu des orages de la guerre, & respectant par-tout, en tout temps,

à l'égard de tous les hommes, les droits qui ſont les mêmes pour tous.

La paix que le menſonge, l'intrigue & la trahiſon ont éloignée, ne ceſſera point d'être le premier de nos vœux. La France prendra les armes avec regret, mais avec ardeur, pour ſa ſureté, pour ſa tranquillité intérieure; & on la verra les dépoſer avec joie, le jour où elle ſera sûre de n'avoir plus à craindre pour cette Liberté, pour cette Egalité, devenues le ſeul élément où des François puiſſent vivre. Elle ne redoute point la guerre, mais elle aime la paix. Elle ſent qu'elle en a beſoin, & elle a trop la conſcience de ſes forces pour craindre de l'avouer.

Lorſqu'en demandant aux Nations de reſpecter ſon repos, elle a pris l'engagement éternel de ne jamais troubler le leur, peut-être auroit-elle mérité d'en être écoutée; peut être cette déclaration ſolemnelle, ce gage de ſécurité & de bonheur pour les peuples voiſins, devoit-il lui mériter l'affection des princes qui les gouvernent : mais ceux de ces princes qui ont pu craindre que la Nation Françoiſe ne cherchât à produire dans les autres pays des agitations intérieures, apprendront que le droit cruel de repréſailles, juſtifié par l'uſage, condamné par la nature, ne la fera point recourir à ces moyens employés contre ſon repos; qu'elle ſera juſte envers ceux-mêmes qui ne l'ont pas été pour elle; que par-tout elle reſpectera la paix comme la liberté; & que les hommes qui croient pouvoir ſe dire encore les maîtres des autres hommes, n'auront à craindre d'elle que l'autorité de ſon exemple.

La Nation Françoiſe eſt libre, &, ce qui eſt plus que d'être libre, elle a le ſentiment de la liberté. Elle eſt libre, elle eſt armée, elle ne peut être aſſervie. En vain compteroit-on ſur ſes diſcordes inteſtines:

elle a paſſé le moment dangereux de la réformation de ſes loix politiques; & trop ſage pour devancer la leçon du temps, elle ne veut que maintenir ſa Conſtitution, & la défendre. Cette diviſion entre deux pouvoirs émanés de la même ſource, dirigés vers le même but, ce dernier eſpoir de nos ennemis, s'eſt évanoui à la voix de la patrie en danger; & le Roi, par la ſolemnité de ſes démarches, par la franchiſe de ſes meſures, montre à l'Europe la Nation Françoiſe forte de tous ſes moyens de défenſe & de proſpérité. Réſignée aux maux que les ennemis du genre humain réunis contre elle peuvent lui faire ſouffrir, elle en triomphera par ſa patience & par ſon courage. Victorieuſe, elle ne cherchera ni réparation ni vengeance.

Tels ſont les ſentimens d'un peuple généreux, dont ſes repréſentans s'honorent d'être ici les interprètes. Tels ſont les projets de la nouvelle politique qu'il adopte: Repouſſer la force, réſiſter à l'oppreſſion, tout oublier lorſqu'il n'aura plus rien à redouter, & ne plus voir que des frères dans des adverſaires vaincus, réconciliés ou déſarmés : voilà ce que veulent tous les François, & voilà quelle eſt la guerre qu'ils déclareront à leurs ennemis.
